

DIRECTION DES TRANSPORTS

GRENOBLE-VALENCE: PREPARATION DE LA SUBSTITUTION ROUTIERE 2013

Relevé de décision

DATE ET LIEU: 29 février 2012 - ERA de Grenoble

Liste des présents :

Nathalie TEPPE (ADTC – ARDSL)	Maurice DEBRAND (RFF)
Emmanuel COLIN DE VERDIERE (ADTC)	Sandrine IOCHEM (RFF)
Yves GIMBERT (ASULGV)	
Brigitte BACHELARD (SNCF TER)	Jean-Michel CREISSON (conseiller régional,
	Président du Comite de ligne)
Michel BALDISSIN (SNCF TER)	Patrice FILLAT (Région Rhône Alpes)
Philippe ANDAGNOTTO (SNCF TER)	Carole LONGECHAMP (Région Rhône Alpes)
Corinne MEYGRET (SNCF TER)	

Document transmis:

Projet de grille horaire 2013 :

G:\documents\\ exploitation_tor\DESS

Contenu des échanges :

1. Le projet de desserte 2013

1.1 Les éléments constitutifs de la desserte

Les éléments constitutifs de la desserte envisagée pour 2013 ont été présentés en séance à travers le projet de grille horaires et le document power point projeté (slides 6 à 10).

La SNCF précise en préambule que le projet de grille horaire n'intègre pas :

- les navettes Moirans Galifette, Polienas, St Hilaire : à raison de 10 AR/jour
- les horaires qui feront l'objet d'un doublage systématique : l'analyse des comptages de chaque train est en cours et donnera lieu aux ajustements nécessaires en terme de volumétrie.

Trois types de mission composent ce projet de desserte :

- Les missions périurbaines Grenobloises (en vert sur la grille) :
 - o Missions en articulation en gare de Moirans puisque tous les cars ne pourront pas entrer dans Grenoble.
 - Offre composée de 56 circulations par JOB, deux sens confondus.
 - o Circulation au quart d'heure aux heures de pointe les plus fréquentées.
 - o Itinéraires différenciés selon la période horaire de circulation :
 - Entre Vinay et Tullins : passage systématique par l'autoroute.
 - Entre Tullins et Moirans :
 - en heures creuses : passage par la RD90,
 - en heures de pointe : passage par l'autoroute,

- Les missions périurbaines Valentinoises (en brun sur la grille) :
 - Offre à l'heure soit 12,5 allers-retours par jour.
 - o Desserte de Valence Ville, Valence TGV, Romans, St Marcellin.
 - La moitié de l'offre est poursuivie jusqu'à Moirans gare avec une desserte de Vinay et Tullins

A noter que la grille distribuée en séance mentionne la desserte de St Hilaire sur cette mission d'autocar. La SNCF indique que la grille n'est pas à jour sur ce point, St Hilaire bénéficiant d'une navette de rabattement sur Romans et St Marcellin. De ce fait, les temps de parcours mentionnés seront révisés à la baisse.

• Des missions directes :

- o Grenoble-Valence Ville: une mission par heure
- O Grenoble-Valence TGV: basées sur des correspondances TGV vers le sud de la France, non assurées à Lyon. La SNCF indique que la volumétrie sera plus facile à déterminer puisqu'elle dispose de statistiques issues du système de réservation TGV.
- O A noter: pendant la coupure simultanée Nord (ie Grenoble-Chambéry) / Sud (ie Grenoble-Valence) durant l'été 2013 (juillet-août), la SNCF prévoit une volumétrie plus importante de services entre Chambéry-Grenoble-Valence TGV.

La volumétrie globale des dessertes de substitution est approximativement de 300 circulations/jour.

Les partenaires se laissent jusqu'à mi-mars pour faire un retour sur le projet de grille horaires présenté par la SNCF.

1.2 Les remarques en séance

• Information sur les ajustements de la grille

Yves GIMBERT suggère la création d'un forum permettant de visualiser l'ensemble des questions/interrogations posées concernant la grille 2013 et surtout les réponses apportées.

• Travaux

Yves GIMBERT demande si les travaux de rénovation de voie entre Lyon et St André le Gaz vont impacter les horaires des trains entre Moirans et Grenoble.

La SNCF répond que les conséquences seront de quelques minutes seulement, avec de possible ajustements horaires de la grille autocar de quelques minutes. Mais le principe fort de cette substitution basé sur un rabattement sur Moirans n'est pas remis en cause.

Les associations sont informées de la position que la DREAL a fait partager le 28/02 aux partenaires du projet : il paraît difficile d'imaginer que la prolongation de la Voie Spéciale Partagée jusqu'à Voreppe soit opérationnelle avant la rentrée 2013 (septembre/octobre). La réalisation de cet accès permettra à la SNCF de fiabiliser ses temps de parcours, mais pas de revoir la grille.

• Information / concertation sur les fonctionnalités du TER en 2013

Jean-Michel CREISSON indique que les élus locaux sont demandeurs d'informations sur les modalités opérationnelles de cette substitution, ce que confirme RFF d'après ces rencontres locales.

Il demande à la SNCF de mettre en œuvre un plan d'information et de communication sur la substitution routière.

La SNCF va travailler à des maquettes qu'elle présentera lors d'une prochaien réunion

Ce support devra expliquer les principes de la desserte, comparer les fonctionnalités pour les trajets les plus importants (Chambéry – Grenoble, périurbain de Chambéry, périurbain de Grenoble, accès à la zone d'emploi de Brignoud, les correspondances possibles pour Annecy et Genève d'une part avec les lignes de Savoie d'autre part) et intègrera des cartographies de tracés.

Par la suite, il est utile de prévoir des dépliants qui reprennent ces différents éléments. Ces documents pourront servir également à la formation du personnel SNCF en relation avec les voyageurs pour mieux s'approprier et expliquer les composantes de l'offre durant cette période de travaux d'un an.

2. Les débats portant sur la grille horaire

2.1 Retour sur les demandes reçues par mail

Offre de fin de journée

Le dernier départ de Valence pour Romans et St Marcellin est à 21h15, soit une heure de moins que l'horaire actuel à 22h14.

= >Jean-Michel CREISSON demande que le dernier départ de Valence à 22h05 – direct pour Grenoble – puisse proposer des arrêts à St Marcellin, St Hilaire et Romans. Il est souhaitable que la dernière offre de la journée puisse avoir une mission de type « voiture balai ».

Romans - Valence

Les relations entre Romans et Valence ne sont pas performantes.

- = > SNCF et Région indiquent que des solutions devront être apportées en lien avec le réseau Valence Romans Déplacement.
 - Romans Grenoble.

L'offre proposée est insuffisante et les temps de parcours sont dissuasifs.

= > La SNCF précise que le matin, les horaires d'arrivée à Grenoble à 7h34 et 8h34 sont calés pour des prises de postes à 8h00 et 9h00.

Capacité des autocars.

De nombreuses demandes portent sur des craintes de capacité.

= > La SNCF précise que des doublages sont dores et déjà prévus, et que les adaptation seront réalisées si les besoins sont avérés.

relations	Réponses / commentaires
Valence - Grenoble	Trajets sur lequel on retrouve une hausse manifeste de l'offre : 24 aller-retours en 2013 contre 20 en
	2012
Tullins – Grenoble, Vinay-Grenoble,	Les montées à St Marcellin, près de 1 000 voyages jours, seront principalement effectuées sur les circulations depuis Romans (en bleu dans la grille),
	plus rapides que les offres périurbaines sur Moirans (en vert dans la grille)

Accès à bord des autocars.

La validation des titres de transports devrait être faite en amont, pour éviter les retards: disposition d'une borne OùRA à l'intérieur des cars ?

Diffusion de l'information

Les grilles devront être connues et appropriées par tous le plus en amont possible, notamment durant l'été car les habitudes se prennent dès septembre (garde enfants, négociation amplitude de travail avec employeur...). Ce point est repris par les associations

2.2 Les demandes en séance

Emmanuel COLIN DE VERDIERE note que les temps de parcours présente des performances différentes à ceux réalisés en mode routier aujourd'hui.

La Région note que les horaires d'arrivée des missions de type périurbaine tournées vers Valence (en marron sur la grille horaire) proposent des horaires mal dimensionnées aux besoins : les arrivées à la mn 56 sont trop tardives. Il est demandé une arrivée préférentiellement vers la minute 45.

En complément, il convient de noter que la desserte de St Marcellin, St Hilaire et Roman assurée sur les cars Grenoble – Moirans (en bleu ciel sur la grille horaire) permet là aussi une arrivée tardive à Romans (minute 54), nécessitant un complément avec l'offre Valence Romans Déplacement.

Les associations appuient la demande, permettant une arrivée à Valence TGV à 7h26 au lieu de 7h36, assurant ainsi une correspondance pour Paris.

La SNCF fait observer que des renforts sont prévus les vendredi et dimanche entre Grenoble et Valence, permettant une offre au ¼ d'heure le vendredi et à la ½ heure le dimanche.

3. Points complémentaires abordés en séance :

3.1 Les conditions d'accès

Moirans: les conditions d'accès, et notamment de traversée de la RN 1092 sont en cours de discussion avec le CG 38. RFF indique que 165 places de stationnent seront déplacées. Les associations invitent les partenaires du projet à sensibiliser la commune sur l'intérêt d'une police de stationnement efficace au moins les premiers temps, sur les secteurs de la gare où la giration des autocars sera délicate.

Vinay : La SNCF est alertée sur la hauteur de gabarit limitée sous le pont de chemin de fer

<u>St Marcellin</u>: Les associations sont informées que le stationnent ne se fera pas près de la salle Le Diapason, mais derrière la gare à proximité de la maison de l'économie

<u>Romans</u>: les associations s'interrogent sur les conditions d'accessibilité et de circulation très difficile à Romans en heures de pointe. La SNCF est consciente de ces difficultés, et les horaires proposés intègrent ces remarques.

<u>Grenoble</u>: les services de substitution de l'axe Grenoble-Valence ne desserviront pas la gare routière mais la gare SNCF via la rue de la Frise. Gare&Connexion a confirmé un début de travaux du pôle d'échanges de Grenoble en 2014, ce qui ne devrait pas générer de perturbations sur les services de substitution. Une ligne réservée pour les bus sera organisée dans les 2 sens de circulation

3.2 Mesures complémentaires

RFF indique être en pourparlers avec la Métro concernant la mise à disposition de vélos en gare de Grenoble et avec le Conseil général de l'Isère pour l'accès de voyageurs TER à bord des circulations TransIsère 5 000 et 5 200.

Les associations effectueront une enquête sur site pour mieux mesurer les besoins. Ils feront partager les conclusions aux partenaires.